

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe Conseil permanent

PC.DEC/1065 13 December 2012

FRENCH

Original: ENGLISH

935^e séance plénière

Journal nº 935 du CP, point 3 de l'ordre du jour

DÉCISION Nº 1065 PROROGATION DU MANDAT DU BUREAU DE L'OSCE AU TADJIKISTAN

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat du Bureau de l'OSCE au Tadjikistan jusqu'au 31 décembre 2013.